

3^e trimestre 2023

TABLEAU DE BORD

Le 3^e trimestre 2023 est marqué par un recul du montant des échanges, à l'importation comme à l'exportation.

Au 3^e trimestre, la baisse de la valeur des ventes de ferro-nickels et de minerais génère un **recul du montant total des exportations de 8 % en glissement annuel**. Pour ces deux produits, la hausse des volumes exportés ne suffit pas à compenser des cours au LME moins favorables qu'un an plus tôt. Les ventes de NHC sont un peu moins sujettes aux fluctuations de prix, bien que l'augmentation de la valeur ne soit pas proportionnelle celle des volumes. En effet, la valeur progresse de 15 %, pour des volumes en hausse de 38 %. Les ventes des crevettes sont le principal facteur de progression des exportations de produits de la mer.

Le montant des importations diminue de 27 %. Bien que ce retrait impacte la plupart des grands postes de marchandises, les combustibles restent le principal contributeur à la baisse totale de la facture. Le poste transport apporte aussi une forte contribution à la baisse. En comparaison au 3^e trimestre 2022, le montant diminue de 24 % en 2023. Cette baisse s'explique surtout par des renouvellements d'équipements réalisés en 2022 qui ne se représentent pas en 2023. Ces investissements étaient marqués par deux navires de transport de marchandises destinés à l'industrie du Nickel, et d'un bateau remorqueur.

En cumul de janvier à septembre, les échanges sont en recul par rapport à l'année précédente. Les exportations se rétractent plus rapidement que les importations occasionnant une **aggravation du déficit commercial, qui atteint 85,2 milliards de F.CFP**.

BALANCE COMMERCIALE

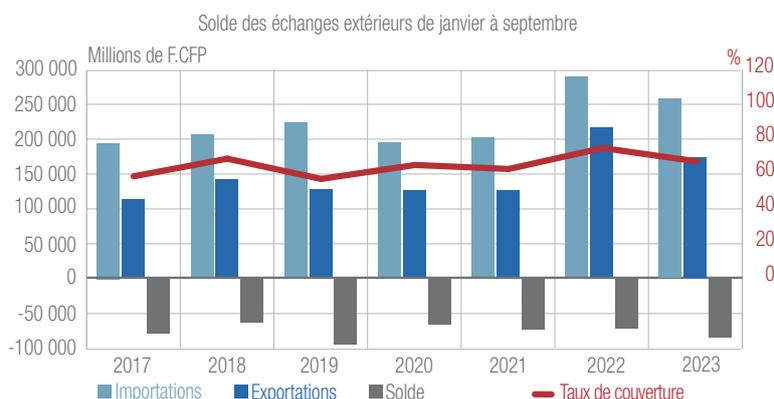
● Solde des échanges extérieurs en cumul de janvier à septembre

	2022	2023	Variation 2022/2023
Importations (I)	291 045	260 034	-10,7 %
Exportations (E)	217 867	174 878	-19,7 %
Solde (E-I)	-73 179	-85 156	-
Taux de couverture (E/I)	74,9	67,3	-8

Sources : DRD-NC - Isee - Données provisoires

Unités : million de F.CFP ; % ; point

● Au 3^e trimestre 2023, les échanges sont en recul et le déficit commercial se creuse



Sources : DRD-NC - Isee - Données provisoires

EXPORTATIONS

● Au 3^e trimestre 2023, le recul des ferro-nickels et des minerais plombent le montant total des exportations

Exportations par grands postes de marchandises	3 ^e trimestre				Cumul depuis janvier			
	2022	2023	Écart	Variation*	2022	2023	Écart	Variation*
Produits de l'activité du nickel	61 613	55 527	-6 087	-9,9	210 635	163 816	-46 819	-22,2
mineral	17 391	14 055	-3 336	-19,2	53 989	36 486	-17 503	-32,4
mattes	-	-	-	-	-	-	-	-
ferro-nickels	30 468	25 737	-4 731	-15,5	118 870	79 783	-39 088	-32,9
NiO	40	0	-40	-100	123	0	-123	-100
NHC	13 711	15 732	2 021	14,7	37 624	47 542	9 919	26,4
CoCO3	-	-	-	-	-	-	-	-
autres produits et résidus	3	3	0	-2,2	30	5	-24	-82,2
Produits de la mer et de l'aquaculture	446	504	58	12,9	1 364	1 488	124	9,1
thons	138	62	-76	-55,1	360	104	-256	-71,1
crevettes	278	420	143	51,4	962	1 337	375	39,0
holothuries (hors farines)	-	12	12	-	-	24	24	-
coquilles de trocas	8	5	-3	-37,6	8	13	6	71,5
autres produits	23	5	-18	-77,2	34	9	-25	-72,4
Produits de la terre et de l'élevage	4	20	15	339,4	31	44	13	42,3
Produits du règne animal ou végétal, vivants	5	2	-3	-59,6	18	15	-3	-17,0
Huiles essentielles	200	63	-136	-68,3	511	341	-170	-33,2
Autres	1 741	2 655	913	52,5	5 307	9 174	3 866	72,9
Total	64 011	58 770	-5 240	-8,2	217 867	174 878	-42 988	-19,7

*En glissement annuel
Le tableau présente les résultats arrondis au million. Les variations sont, elles, calculées sur les valeurs exactes.

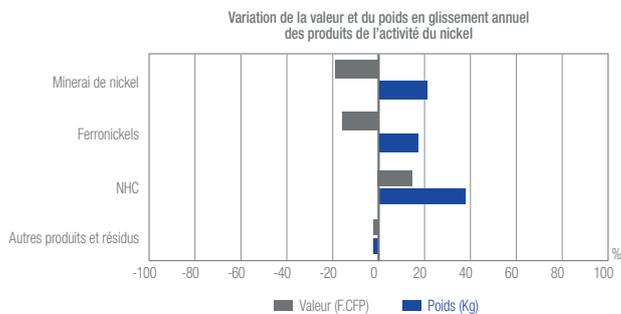
Unités : million de F.CFP, %

Sources : DRD-NC - Isee - Données provisoires

Détail des produits contribuant le plus aux évolutions trimestrielles

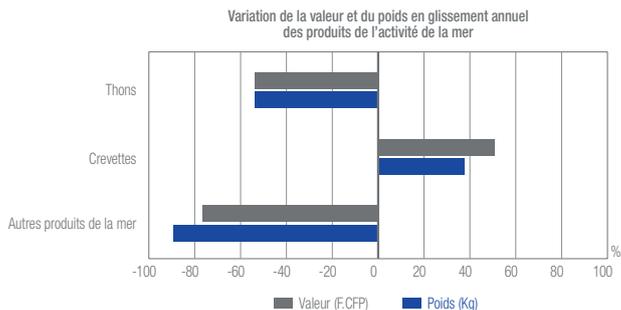
● Produits de l'activité du nickel ▼ -10 % en valeur

Malgré des exportations qui s'intensifient en volume, la baisse des prix à la tonne fait chuter la valeur des exportations



● Produits de la mer et de l'aquaculture ▲ +13 % en valeur

Seules les exportations de crevettes contribuent à la progression des produits de la mer



Sources : DRD-NC - Isee - Données provisoires

IMPORTATIONS

● Au 3^e trimestre, les importations sont en recul pour une majorité de postes, en valeur comme en volume

Importations par grands postes de marchandises	3 ^e trimestre				Cumul depuis janvier			
	2022	2023	Écart	Variation*	2022	2023	Écart	Variation*
Alimentation et animaux vivants	11 047	9 529	-1 518	-13,7	30 164	31 145	981	3,3
Boissons et tabac	1 227	1 284	57	4,6	3 692	3 784	93	2,5
Matières brutes non comestibles, sauf combustibles et carburants	6 972	4 321	-2 651	-38,0	13 360	9 465	-3 896	-29,2
Combustibles minéraux, etc.	36 272	18 377	-17 894	-49,3	89 648	69 650	-19 998	-22,3
Huiles et graisses animales et végétales	496	197	-299	-60,2	1 026	755	-272	-26,5
Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	7 217	7 469	252	3,5	21 800	22 736	936	4,3
Produits manufacturés de base	12 107	9 148	-2 958	-24,4	31 442	27 576	-3 866	-12,3
Machines, matériel de transport	28 901	24 963	-3 938	-13,6	74 818	72 097	-2 721	-3,6
Articles manufacturés divers	8 839	7 416	-1 423	-16,1	24 430	22 117	-2 313	-9,5
Marchandises non classées ailleurs	7	4	-3	-41,0	23	12	-11	-47,5
Réservé	201	258	57	28,6	642	696	54	8,4
Total	113 286	82 968	-30 319	-26,8	291 045	260 034	-31 011	-10,7

* En glissement annuel
Le tableau présente les résultats arrondis au million. Les variations sont, elles, calculées sur les valeurs exactes.

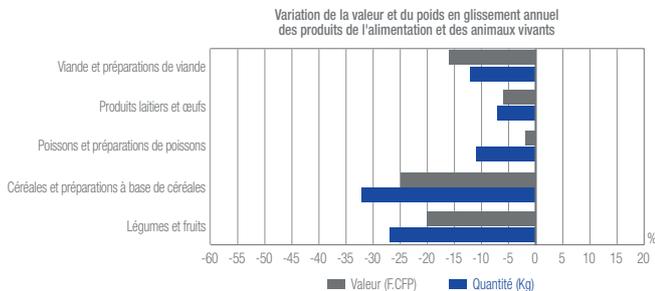
Unités : million de F.CFP, %

Sources : DRD-NC - Isee - Données provisoires

Détail des produits contribuant le plus aux évolutions trimestrielles

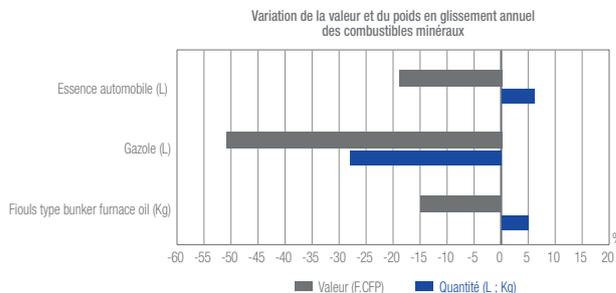
● Alimentation et animaux vivants ▼ -13,7 % en valeur

Les quantités plus faibles expliquent la baisse de la facture des produits alimentaires importés



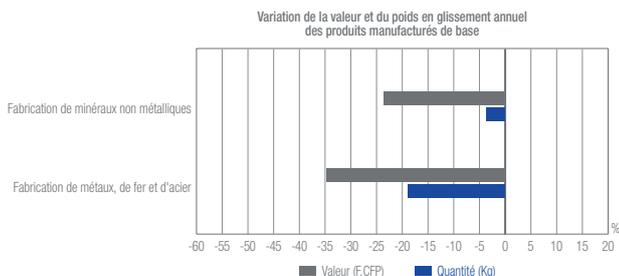
● Combustibles minéraux, etc. ▼ -49 % en valeur

Un net ralentissement des achats de gazole et des cours plus favorables pour les deux autres types de produits



● Produits manufacturés de base ▼ -24,4 % en valeur

La diminution des quantités d'articles à base de minéraux ou de métal se répercute fortement sur le montant des achats



● Produits chimiques et produits connexes ▲ 3,5 % en valeur

Produits médicaux et pharmaceutiques ▲ 17,3 %

● Machines et matériel de transport ▼ -13,6 % en valeur

Machine et matériel de télécommunications ▼ -6,9 %

Transport (véhicules routiers, avions, navires...) ▼ -23,8 %

● Articles manufacturés divers ▼ -16,1 % en valeur

Meubles ▼ -27,0 %

Habillement, accessoires et chaussures ▼ -5,0 %

Instruments, appareils, matériel de mesure ▲ 4,0 %

Bâtiments préfabriqués, sanitaires, éclairages, etc. ▼ -55,0 %

Sources : DRD-NC - Isee - Données provisoires

Source

Les statistiques du commerce international de marchandises (SCIM) sont produites par l'Isee à partir des déclarations en douane faite par les opérateurs. Ces déclarations sont effectuées via le système de dédouanement *Sydonia World*, déployé en Nouvelle-Calédonie par la Direction Régionale des Douanes, depuis janvier 2022. L'ensemble du traitement statistique mis en œuvre par l'Isee a été revu en conséquence. À cette occasion, de nouvelles nomenclatures de diffusion ont été adoptées pour faciliter l'analyse.

À l'**importation**, chaque marchandise déclarée en douane est codifiée selon la nomenclature internationale des marchandises du Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH). Les statistiques déclinées selon cette nomenclature sont disponibles sur le site www.isee.nc. Dans cette publication, les statistiques sont présentées selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), qui propose des catégories de produits mieux adaptées aux besoins de l'analyse économique : les produits y sont classés en fonction de leur degré d'élaboration, de la nature de la marchandise et des matières utilisées pour la produire, et d'autres facteurs. L'Isee se conforme en cela aux recommandations internationales.

À l'**exportation**, les statistiques sont présentées selon une classification propre, développée par l'Isee pour permettre de mieux rendre compte de la réalité de la structure des exportations calédoniennes. Les exportations de nickel font l'objet d'une déclaration provisoire, qui doit être régularisée dans un délai maximum de 6 mois. Les données d'exportations de l'année N sont réputées définitives au mois de juillet de l'année suivante. Entretemps, elles peuvent être rectifiées à la marge au fil des mois. Toutefois, la douane dispose d'un droit de rectification pendant un délai de 5 ans. Les données publiées peuvent être rectifiées en conséquence.

Diffusion

Les données brutes mensuelles sont disponibles sous forme de séries chronologiques sur le site internet de l'Isee, dans la deuxième quinzaine du mois qui suit. En parallèle, l'Isee publie chaque trimestre un tableau de bord synthétique des résultats de la période écoulée. La synthèse annuelle analyse les résultats de l'année N-1. Elle est publiée au deuxième semestre de l'année N.